

# *La Gazette du* **LEVRIER**

LE JOURNAL  
D'INFORMATION  
DE LA VILLE DE  
WINTZENHEIM

**#62**

Automne/Hiver 2019



*Ville, vignoble et campagne*

# SOMMAIRE



## CONTACT

Magazine municipal d'information de la ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Valérie HAIDAR, Groupe de travail Communication et service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Nuit Blanche, Services de la Ville, Colmar Agglomération

Impression : Freppel Imprimeur à Wintzenheim

### MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM  
Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : [www.ville-wintzenheim.fr](http://www.ville-wintzenheim.fr)

E-mail : [mairie@mairie-wintzenheim.fr](mailto:mairie@mairie-wintzenheim.fr)

 : Ville de Wintzenheim



## Wintzenheim

**4-5** Retour en images

## VIE COMMUNALE - ETAT CIVIL

**6** Inscriptions électorales  
Inscriptions à la fête des aînés

**7** Les grands anniversaires

## URBANISME ET SÉCURITÉ

**8** La sécurité est l'affaire de tous !

## SOCIAL SANTÉ

**8** Don de plasma : vivez une nouvelle expérience !

## ENFANCE-JEUNESSE

**9** Ecole, lieu de vie  
Espace d'Animations : inscriptions aux vacances de Noël  
CMJ : appel à candidatures

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

**10** Noël à Wintzenheim  
Concours des vitrines de Noël des commerçants  
L'EMDW fête Noël

**11** Clair de Noël

**12** Tarot club : l'itinéraire d'un enfant gaté

**13** Les Amis de la Chapelle Herzog

**14** Quand la Petite Histoire rencontre la Grande...

## ENVIRONNEMENT

**15** Soyons consommateurs gestion des déchets  
L'association Zéro Déchet Colmar Centre Alsace  
Sondage : extinction nocturne de l'éclairage public

## COMMERCES

**15** Deux nouveaux commerces

## VIE COMMUNALE

**16-17** Décisions du Conseil Municipal  
Parole aux groupes

## DIVERS

**18** Agenda

**19** Informations pratiques





## Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme Martin Luther King, en cette période de fin d'année, faisons un rêve :

Celui d'ajouter le mot « Respect » au fronton des mairies, des écoles, des édifices publics, afin de faire reculer les incivilités dans nos rues, nos villes, notre pays pour que la paix gagne du terrain,

Respect pour ses voisins, les enfants, les adultes, les animaux, afin que chacun vive sereinement,

Respect de la planète, de la nature, de la terre pour espérer stopper la progression de la pollution et ses ravages.

Cela passe par l'écoute si importante de l'autre, dans son foyer, sur son lieu de travail, à l'école, dans les lieux publics, et aussi par

Et par l'échange de nos points de vue, de nos idées, de nos propositions pour faire avancer le dialogue au sein de nos familles, nos quartiers, notre commune, notre pays.

Il ne faut pas hésiter à entreprendre des projets du plus modeste au plus fou, dans le respect des budgets et des lois.

Souhaitons-nous que ce rêve devienne réalité, que chacun trouve sa place dans notre société et garde confiance en l'avenir.

*Je vous souhaite à tous et toutes ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2020.  
Une pensée particulière pour les plus démunis qui ont connus des moments pénibles en 2019, qui souffrent de maladie, de solitude et d'isolement.*

*Bien cordialement.*

**Serge NICOLE**

Maire

Vice-Président de Colmar Agglomération

## RETOUR EN IMAGES

**28 AOÛT 2019**  
**LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE DE L'ARTHUSS**



**2 SEPTEMBRE 2019**  
**RENTRÉE SCOLAIRE**



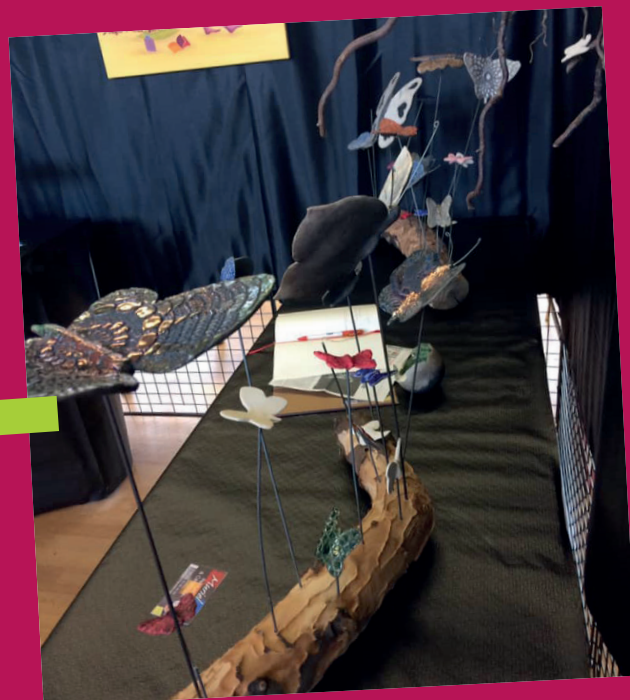
**15 SEPTEMBRE 2019**  
**MARATHON DE COLMAR**



**DU 20 AU 22 SEPTEMBRE 2019**

**SALON**

**DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DE L'HABITAT**



**28 SEPTEMBRE 2019**  
**EXPOSITION WINTZEN'ARTS**



**2 OCTOBRE 2019**

**CONCERT  
RAYMOND HALBEISEN SEXTET**



**OCTOBRE ROSE 2019**

**LA VILLE S'ILLUMINE EN ROSE  
EN SOUTIEN A LA LUTTE CONTRE  
LE CANCER**



**23 OCTOBRE 2019**

**SPECTACLE JEUNE PUBLIC  
DE LA CONTEUSE CRICRI**



**DU 21 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2019**

**VACANCES DE LA TOUSSAINT  
À L'ESPACE D'ANIMATIONS**



**3 NOVEMBRE 2019**

**BOURSE BD ET MULTI-COLLECTIONS**



**6 NOVEMBRE 2019**

**CONCERT  
LADISLAVA**

## INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Le service Accueil et Formalités administratives de la mairie de Wintzenheim et de la mairie annexe de Logelbach vous reçoivent afin de permettre votre inscription électorale. **Les inscriptions électorales sont possibles jusqu'au 7 février 2020 :**

Les personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune doivent également effectuer ces démarches, l'inscription n'est pas automatique.

Pour permettre votre inscription sur les listes électorales de la commune, vous devez fournir les documents suivants :

- **Justificatif d'identité :** soit une carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande) ou un passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)
- **Justificatif de domicile :** vous devez fournir un justificatif de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune.

Il peut s'agir, par exemple, d'un des documents suivants: attestation de domicile, facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe établie à votre nom par cette entreprise, attestation d'assurance habitation, avis d'imposition ou certificat de non-imposition sur le revenu, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ou titre de pension, enfin pour les personnes en maison de retraite, attestation du directeur sur laquelle figure l'adresse de l'établissement et établissant la réalité de l'hébergement.

Attention, si vous avez moins de 26 ans vous pouvez vous inscrire dans la commune de domiciliation de vos parents : en plus du titre d'identité, il faudra fournir un document de moins de 3 mois attestant du domicile du parent dans la commune et un document attestant du lien de filiation (copie du livret de famille, acte de naissance avec indication de la filiation, ...)

**Le formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription est disponible en mairie.**



## INSCRIPTION À LA FÊTE DES AÎNÉS

La traditionnelle Fête des Aînés est l'occasion pour la commune d'inviter ses seniors en cette période de partage et d'échange. Cette fête, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) permet de se retrouver autour d'un repas festif dans une ambiance musicale et conviviale. Cette année, elle se déroulera le dimanche 12 janvier 2020, à la salle Tomi Ungerer de Logelbach.

### Au menu :

*Entrée : ballotine de canard aux noisettes, crudités*

*Plat : jambon braisé sauce forestière, pommes de terre sautées*

*Dessert : « Fruit rouge en long » - café*

Côté musique, l'animation sera assurée par Retro Band. Accompagnés de leurs accordéons et au gré de leurs chansons entraînantes, les musiciens vous feront danser et passer un chaleureux moment.

Cette invitation s'adresse aux personnes âgées de 74 ans, c'est-à-dire nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1946 et habitant à Wintzenheim, La Forge ou Logelbach. Si vous désirez venir accompagné(e) de votre conjoint(e) âgé(e) de moins de 74 ans, une participation de 20€ sera demandée (à régler par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public).

Pour vous inscrire, vous devez remettre le talon-réponse ci-dessous au service Accueil et Formalités administratives de la mairie, muni(e) de votre carte d'identité et d'un justificatif récent de domicile. Un ticket d'inscription vous sera alors remis.

**Pour plus de renseignements, contactez le service Accueil et Formalités administratives de la mairie au 03 89 27 94 94.**

### FICHE D'INSCRIPTION À LA FÊTE DES AÎNÉS DU 12 JANVIER 2020

à retourner dûment complétée, au service Accueil et Formalités administratives, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - 28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim **avant le 16 décembre 2019.**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

- Je participe  
 Je participe et viendrai accompagné par :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Dans ce cas, je joins un chèque de 20€ libellé à l'ordre du « Trésor Public ».

- Je ne participe pas  
 Je prends le bus  Je ne prends pas le bus

Arrêt : .....



# Les grands anniversaires

DU 01/04/2019 AU 31/10/2019

Âge	Naissance	Nom	Prénom
97 ans	16/04/1922	CLO/BOHN	Marie Anne Eugénie
96 ans	23/04/1923	HORBER/ BAUMGARTNER	Odile
90 ans	05/05/1929	WENDLING	René
96 ans	22/07/1923	JENNY/BORNOT	Yvonne
90 ans	02/08/1929	HERRMANN	Robert
90 ans	31/08/1929	MAURER	René

## Noces d'or (50 ANS)

**Date de mariage Noms des couples**

05/04/1969	ANTONI Pierre/MENETRIER Yvonne
22/04/1969	HELSCHGER Gilbert/MERCKLE Yvonne
06/09/1969	JOANNES Vincent/MEYER Marie Antoinette
12/10/1969	MAIO Joaquim/SEIXAS MARTINS Maria

## Noces de diamant (60 ANS)

**Date de mariage Noms des couples**

16/05/1959	POELLEN Jean-Claude/WEINMANN Marie
12/06/1959	HALLER Adolphe/LANGLAUDE Simone

## Noces de palissandre (65 ANS)

**Date de mariage Noms des couples**

07/05/1954	LOHNER Roger/GUTH Lucie Marie
------------	-------------------------------

## Noces de platine (70 ANS)

**Date de mariage Noms des couples**

22/10/1949	HERRMANN Robert/VOITZWINKLER Alphonsine
------------	---



90 ans de M. HERRMANN et Noces de Platine



Noces de Diamant des époux HALLER



96 ans de Mme Odile BAUMGARTNER



Noces d'Or des époux ANTONI



97 ans de Mme Marie BOHN



90 ans de M. René MAURER



96 ans de Mme Yvonne BORNOT



Noces d'Or des époux MAIO



Noces de Diamant des époux POELLEN

# LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !

A l'heure où le stationnement devient de plus en plus problématique, il devient urgent de rappeler quelques règles élémentaires ainsi que quelques textes de loi. La gendarmerie, les brigades vertes et la police municipale ne font que leur travail.

## 135€ + fourrière **Stationnement sur trottoir ou passage piéton**

Ce dernier est passible d'une contravention de 135 € depuis le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons.

L'arrêté du 15 janvier 2007, relatif à l'accessibilité de la voirie impose un cheminement libre de tout obstacle de 1,40 m minimum (1,80 m recommandé).

## 135€ + fourrière **Arrêt gênant ou stationnement dangereux ou très gênant**

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Sont considérés comme dangereux, pour visibilité insuffisante, un arrêt ou stationnement à proximité des intersections de rues, des virages, des sommets de côtes, des passages à niveau...

## 35€ + fourrière **Dépose minute** : réglementé par arrêté municipal

La dépose minute ne peut en aucun cas être assimilée à du stationnement. L'arrêt doit être très court, juste pour laisser sortir les personnes accompagnatrices de la voiture.

35€

## **Zone bleue** : réglementée dans la durée

Un panneau indique en début de zone la durée autorisée à ne pas dépasser. Si nous maintenons une certaine souplesse pour la durée, l'absence de disque bleu est systématiquement verbalisée.

135€ +  
- 3 points

## **Terre plein central d'un giratoire**

En France, le fait de circuler, de s'arrêter ou de stationner sur un terre plein central constitue une infraction au code de la route.

Vous trouverez tous les compléments d'informations dans les articles R417-9 et suivants du code de la route.



En cas de nombre insuffisant de points, il peut être prononcé une suspension du permis de conduire pour une durée pouvant aller jusqu'à trois ans.

## **Recommandations**

L'utilisation des places de stationnement sur votre propriété libérera d'autant les places pour vos visites, vos médecins, vos aides à domicile, vos livreurs.

En stationnant, pensez à ne pas gêner l'entrée et sortie du voisin de sa propriété.

Un covoiturage entre amis ou voisins permettrait également de fluidifier le trafic autour des écoles.

## SOLIDARITÉ



### **A quoi sert le plasma ?**

Le plasma, la partie liquide du sang, contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur. Il est utilisé par transfusion directe ou sous forme de médicaments. En donnant votre plasma, vous aidez de nombreux malades souffrant d'hémorragies importantes, de troubles de la coagulation ou de déficit immunitaire grave.

### **Qui peut donner ?**

Tous les donneurs de 18 à 65 ans peuvent, sur avis médical, effectuer un don de plasma.

Les individus de groupe AB sont particulièrement recherchés car ils sont « donneurs universels » de plasma : leur plasma peut être transfusé à tous les

malades. Seulement 4 % des Français sont du groupe AB, leur plasma est donc rare et précieux.

Les personnes de groupe B, qui représentent 9 % de la population, sont également particulièrement recherchées pour ce type de don.

Prenez rendez-vous, ils comptent sur vous !

### **Bon à savoir**

Le don s'effectue dans un site de l'EFS et dure environ 1h. De votre arrivée à votre départ, il faut compter 1h30 sur place.

Quel que soit votre don précédent (plasma, plaquettes, sang), il faut respecter un délai de 2 semaines pour faire un don de plasma.

### **ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG ALSACE**

#### ● **Site de Colmar**

Hôpital Pasteur 6 rue du Hohnack 68000 COLMAR  
Tél : 03 89 30 12 60

#### ● **Site de Mulhouse**

Hôpital du Hasenrein 87 avenue d'Altkirch 68050 MULHOUSE  
Tél : 03 89 31 70 80



# L'école, lieu de vie

Le 2 septembre 2019, 559 enfants de notre commune ont pris le chemin des écoles de Wintzenheim. Faut-il le rappeler ? L'école est un fondement de la République. C'est l'accès au savoir pour tous, à l'égalité des droits de réussite, l'élément de base de la démocratie et de la citoyenneté. Lieu de culture et d'apprentissage, l'école est laïque, respectueuse de tous et un lieu de vie. L'école mérite donc qu'on la dote de locaux adaptés au nombre de ses élèves et d'un équipement favorisant l'acquisition de savoirs universels. Les espaces dédiés aux activités périscolaires ont également une grande importance. La «cantine» permet de répondre aux exigences de notre temps, d'aider les parents soumis à des contraintes de par leur travail. Comme chaque année, l'été fut une période propice aux divers travaux dans nos écoles dans le but d'assurer le meilleur accueil possible à nos jeunes et aux équipes pédagogiques. A présent, il appartient à nos écoliers d'en faire bon usage.

Lucette SPINHIRNY, Adjointe en charge des Affaires scolaires



## ESPACE ANIMATIONS

# INSCRIPTIONS AUX VACANCES DE NOËL

Pour les vacances de Noël, l'Espace Animations Arthuss vous donne rendez-vous du 30 décembre 2019 au 3 janvier 2020, pour terminer l'année et commencer 2020 comme il se doit !

Au programme de cette semaine festive, un grand jeu Casino et auberge espagnole où chacun amène une spécialité à partager ensemble, un buffet «maison» et une mise en beauté pour être au top le soir du réveillon, du yoga dynamique (pour la digestion) et des défis fous dans Wintzenheim, une sortie au Xtreme Laser Game et Mc Do. Rires, délires et convivialité seront également de la partie.

**Inscriptions pour les 11-17 ans (hors renouvellement d'inscription) :** à partir du samedi 7 décembre de 14h à 16h à l'Arthuss et les jours suivants : mardi de 8h30 à 11h et de 14h à 18h, jeudi de 8h30 à 11h et vendredi de 8h30 à 11h et de 14h à 18h30.

Pour tout renseignement,  
09 67 30 72 45 ou  
mbey@mairie-wintzenheim.fr



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : APPEL À CANDIDATURES

Vous voulez participer à la vie communale de Wintzenheim ? Faire part de vos idées et donner votre avis ?

**Le CMJ est fait pour vous !**

Si vous avez entre 9 et 18 ans et habitez à Wintzenheim, Logelbach ou La Forge, vous avez un rôle essentiel à jouer dans votre commune, alors rejoignez le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Renseignements et candidatures au  
03 89 27 94 89  
ou cbuhler@mairie-wintzenheim.fr

## NOËL À WINTZENHEIM

En Alsace, le temps de Noël se célèbre en famille, entre amis et en musique. Dès les premiers jours de décembre, les Fêtes se pare de ses plus beaux atours dans les rues de notre ville, dans nos salles de spectacles et dans nos églises.

C'est l'âme de Noël qui s'exprime avec les nombreux concerts et spectacles qui retentissent à Wintzenheim. Le marché de Noël inaugurera ces festivités : trois jours de lumières, de cadeaux à chiner, de spécialités gastronomiques à goûter... en musique à certains moment de la journée !

Décembre à Wintzenheim, c'est aussi des

concerts et des spectacles qui rythmeront le temps de l'Avent : la programmation du Clair de Noël offrira treize représentations musicales et théâtrales, ne les manquez pas ! Joyeux et plein d'humour, mais aussi empreint des traditions chorales, le Clair de Noël cette année, nous offrira un vaste répertoire et une remarquable palette de talents.

Partager un concert est un moment de joie simple que le Clair de Noël s'efforce de renouveler chaque année, pour le plaisir de chacun.

Bon Noël à tous !

Valérie HAIDAR,  
Adjointe en charge de la culture

Wintzenheim

### CONCOURS DE LA PLUS BELLE VITRINE DE NOËL

Du 2 au 24 décembre 2019

Vous êtes artisan ou commerçant de Wintzenheim, Logelbach ou La Forge ? Inscrivez-vous par mail à [nvorburger@mairie-wintzenheim.fr](mailto:nvorburger@mairie-wintzenheim.fr) avant le 1<sup>er</sup> décembre 2019 en précisant l'adresse et la nature de votre commerce, et en envoyant la photo de votre vitrine avec laquelle vous souhaitez concourir.

**Jeu gratuit**

**Lots à gagner**

**Un, deux, trois...**

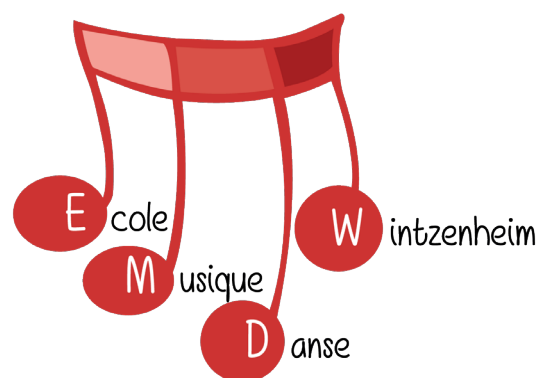
Un prix sera également décerné à la photo de façade/vitrine qui aura reçu le plus de « like » sur la page de la ville à la fin du concours !

**Décorez !**

Ville, vignoble et campagne

Le règlement du jeu est consultable sur le site internet [www.ville-wintzenheim.fr](http://www.ville-wintzenheim.fr)

## L'EMDW FÊTE NOËL



L'École de Musique et de Danse de Wintzenheim (EMDW) organise en partenariat avec la Mairie de Wintzenheim, sa fête de Noël le samedi 07 décembre 2019 à 16h00 à la salle Laurentia, dans le cadre du Clair de Noël. Cette fête se déroulera sous la forme d'un conte intitulé « Le Renne au nez rouge » mettant en scène petits et grands de notre association.

Une occasion de se retrouver avant ces fêtes de fin d'année et de voir vos enfants et petits-enfants se produire en public dans un cadre convivial. Les manalas seront bien entendus offerts à chaque enfant pour les remercier de leur participation.

Patrice CLAUDEL, Président EMDW

Site internet : [www.emdwintz.fr](http://www.emdwintz.fr)

**Votez pour votre vitrine préférée sur la page Facebook « Ville de Wintzenheim » ! dès le 2 décembre !**





# Clair de Noël

Concert « Adoramus Te », chœur DeSiDeLa  
**30 nov. à 20h30, Eglise Notre Dame de l'Assomption à Logelbach**

« Chantons Noël », Neuf de Chœur  
**1<sup>er</sup> déc. à 16h, Eglise Notre Dame de l'Assomption à Logelbach**

Concert du Chœur de Moscou  
**3 déc. à 20h, Eglise Saint Laurent de Wintzenheim**

Représentations théâtrales « Au bal masqué, olé olé ! », Sigoplanch'  
**6 déc. à 20h30 et 8 décembre à 15h, Auditorium de l'espace culturel Arthuss**

« Le renne au nez rouge », Ecole de Musique et de Danse de Wintzenheim  
**7 déc. à 16h, Salle Laurentia à Wintzenheim**

Concert de la Sainte-Barbe, Fanfare de la Clique des Sapeurs Pompiers d'Altkirch  
**7 déc. à 20h, Eglise Saint Laurent de Wintzenheim**

Spectacle « Haut les Filles à l'heure de Noël », 5<sup>ème</sup> avenue  
**11 déc. à 20h, Auditorium de l'espace culturel Arthuss**

« Noël pour deux Trompettes », Denis Hummel et Stéphane Bridel  
**13 déc. à 20h, Eglise Notre Dame de l'Assomption à Logelbach**

Concert « Suivons l'étoile ! » des Petits Chanteurs de Saint-André, Amis de la Chapelle Herzog  
**14 déc. à 16h, Eglise Notre Dame de l'Assomption à Logelbach**

« Champs d'Harmonie », Harmonie du Hohlandsbourg  
**15 déc. à 16h, Eglise Notre Dame de l'Assomption à Logelbach**

Spectacle jeune public « Néo Noël », Compagnie l'Oreille Absolue  
**23 déc. à 15h, Auditorium de l'espace culturel Arthuss**

« Le temps de Noël »,  
Chorale Laurentia et Ensemble des Mandolines Guebwiller  
**5 jan. 2020 à 17h, Eglise Notre Dame de l'Assomption**

**Entrée libre**  
**Plateau dans les églises**

**Réservations**  
**à l'Arthuss**

*Ville, vignoble et campagne*

## TAROT CLUB : L'ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ

C'est en 1996 que le Club de Tarot s'est implanté à Wintzenheim. Ce petit club vivait tranquillement au rythme des soirées et des tournois, quand son Président, Christian Schweitzer commença à animer un club de tarot au sein du collège Jacques Prévert de Wintzenheim.

Les jeunes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> se mirent à jouer aux cartes une fois par semaine pendant la pause méridienne, animés non pas par l'amour des atouts, mais bien par la volonté de passer prioritaires à la cantine ! Au milieu de tous ces adolescents, il y en avait un qui se dégageait du lot. Le club de tarot le prit sous son aile et voici qu'en 2000, Gilles Syda devint champion de France cadet, entouré de ses copains.



Parti sur sa lancée, il n'attend que 2 ans pour devenir champion de France Junior.

A cette époque c'était facile, ses adversaires avaient l'âge des premières sorties et des soirées qui se terminent au bout de la nuit ! Gilles Syda, sérieux et déterminé a gagné.



Le jeune garçon se prend au jeu, et aidé des membres du club de tarot de Wintzenheim, il va alors enchaîner les victoires.



Tout d'abord, en équipe de 4, lui et son équipe finissent 3<sup>ème</sup> de la 2<sup>ème</sup> division... C'est un beau début !



Puis, il gagne par équipe de 3 en 2014, en tripléte 1<sup>ère</sup> division, avec David Marchand et Pascal Engel. Gilles Syda n'a pas encore 30 ans. Ses deux acolytes lui permettent d'entrer dans la cour des grands.



En 2018 il devient Champion de France de l'Open, c'est-à-dire qu'il est sorti 1<sup>er</sup> toutes catégories confondues. Cela demande de la stratégie et de savoir rester assis des heures à jouer, jouer et encore jouer, sans jamais s'énerver ni perdre patience.

En 2019, il atteint le sommet en étant sacré Champion de France 1<sup>ère</sup> série.

C'est l'expérience d'un grand joueur, de la concentration sur une très longue durée, un mental d'acier qui lui permettent d'atteindre le sommet du jeu français, bref, du talent !

L'ensemble du club de tarot de Wintzenheim est fier de son champion. Le club est connu dans la France entière et nous pouvons vous assurer que même dans le sud-ouest, ils savent prononcer le nom de notre ville sans bafouiller, grâce à ce jeune homme qui somme toute, voulait juste passer prioritaire à la cantine du collège !

Le club vous accueille tous les mardis soir à la salle Tomi Ungerer, dès 20h.  
Prochain tournoi : le 22 février 2020, salle Laurentia.

**Pour tout renseignement, contactez Christian Schweitzer, Président au 03 89 77 47 08  
ou par mail : christian.schweitzer0468@orange.fr - Site internet : www.tarot.free.fr**



# LES AMIS DE LA CHAPELLE HERZOG DE LOGELBACH

## Connaissez vous la Chapelle Herzog de Logelbach ?

Pourtant elle est toute proche de vous, mais on l'a oubliée depuis que sa grande sœur, l'Eglise Blanche, a pris sa place.

Fallait-il pour autant la négliger ? Et bien un groupe de passionnés s'occupe actuellement de lui redonner vie.

Certes, vous le saviez, puisque notre municipalité est en train de lui donner un bain de jouvence en refaisant toute la statuaire extérieure : c'est ainsi que l'on voit revivre dix magnifiques statues qui ornent l'extérieur de cette chapelle.

L'intérieur était un peu laissé à l'abandon avant que ce petit groupe de passionnés décide d'y remettre un peu d'ordre.

On peut dire que depuis le dernier conflit mondial, rien de significatif n'avait été entrepris et que les traces des dégâts sont encore fortement visibles. Grâce à la générosité de trois personnes, un grand pas en avant vient d'être fait en cette année 2019.

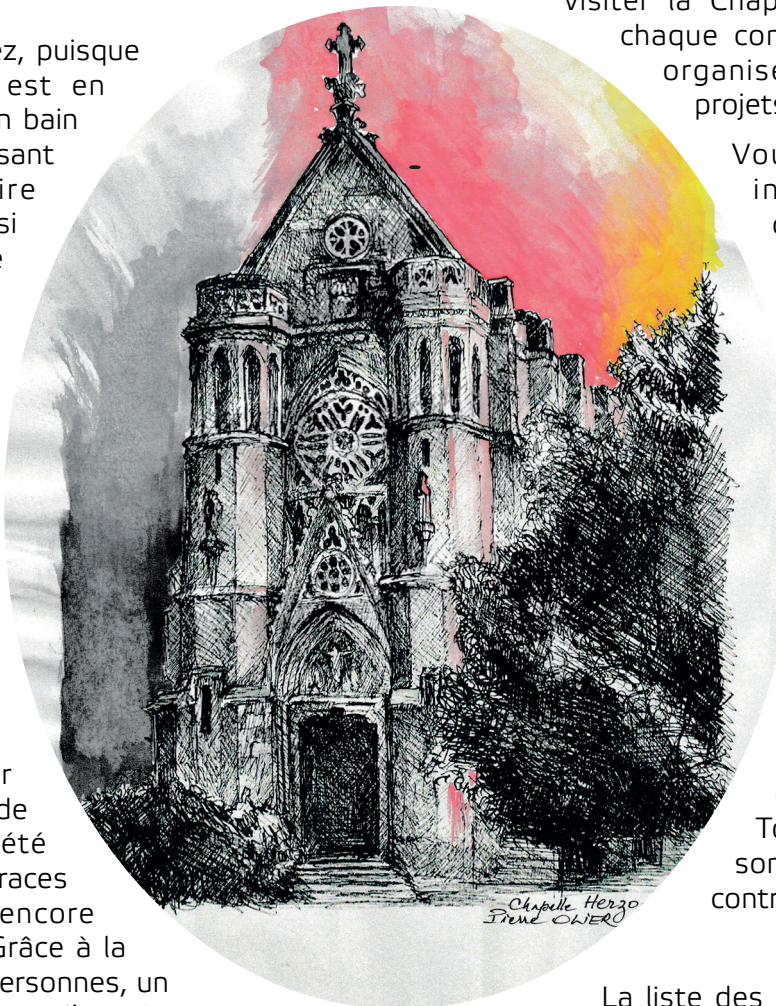
Des vitraux ont pu à nouveau être installés dans la sacristie, et cela a motivé nos membres à s'engager toujours plus. En effet, en saisissant cette opportunité, il convenait de remettre en état bien d'autres points faibles de cette partie de chapelle : la toiture, le nettoyage du plafond, la mise en conformité de l'électricité, le sol, la remise en état du vestibule et pour terminer, l'acquisition de mobilier.

Bref, la possibilité inespérée de faire des travaux donne à présent, de l'avis de tous les visiteurs, une impression magique.

Ces aménagements ne sont pas faits pour rester inaperçus, l'occasion est donnée de pouvoir visiter la Chapelle après quasiment chaque concert que l'association organise pour financer ses projets.

Vous êtes donc tous invités à rejoindre cette association afin d'adhérer à ce vaste challenge qui consiste à remettre en état cet édifice, véritable joyau architectural qui doit devenir la fierté de notre ville.

A l'instar des dons récoltés pour ces travaux d'embellissement, il existe tout un patrimoine de proximité à préserver ; la Chapelle Herzog en est un bel exemple. Tous les dons et legs sont les bienvenus pour y contribuer.



La liste des dates, des concerts et des conférences organisés au profit de la Chapelle Herzog par notre association Les Amis de la Chapelle Herzog est disponible sur le site :

**[www.secretariat.chapelleherzog@gmail.com](mailto:www.secretariat.chapelleherzog@gmail.com)**

La préservation du patrimoine et le développement culturel est l'affaire de tous. Voulez-vous nous rejoindre ?

# QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE...

A l'initiative de la Société d'Histoire de Wintzenheim, une nouvelle rubrique voit le jour dans la Gazette du Lévrier.

Il s'agit de mettre en lumière les archives municipales de la ville de Wintzenheim, conservées précieusement dans une chambre forte située dans la partie la plus ancienne de la mairie. Ces registres recueillent la consignation de toutes

les décisions concernant la vie de notre commune, et sont la mémoire de Wintzenheim. Dans ses moindres détails...

Ainsi, la Société d'Histoire de Wintzenheim va vous faire découvrir au fil des prochains numéros de La Gazette du Lévrier des extraits cocasses de l'histoire de notre ville.

## PETITE HISTOIRE DE WINTZENHEIM Acte 4



Lors de la procession de la Fête-Dieu (1935 ?) M. Zehler, « suisse » d'église, veille à la discipline des garçons.

### **Nul n'est censé ignorer que l'écharpe tricolore, est un insigne républicain et le symbole d'une fonction.**

Durant des décennies les curés de la paroisse se plaignaient des nombreuses perturbations survenant pendant la célébration des offices : bavardages, disputes quant à l'occupation des places louées, etc. En 1855, le Conseil de Fabrique décida d'embaucher une personne chargée de veiller au bon déroulement des cérémonies et de faire régner l'ordre à la manière des gardes suisses du Vatican. Ce « suisse » d'église ou bedeau, pour affirmer son autorité, eut droit à un uniforme, un bicorne, au port d'une écharpe et d'une hallebarde.

En 1861, la communauté israélite, confrontée sans doute aux mêmes problèmes d'ordre, nomma également « un suisse à la synagogue de Wintzenheim » qui ne portait aucun autre signe si ce n'est une écharpe. Ce

choix partait certainement d'un sentiment patriotique profond, mais elle était en soie tricolore. Le maire en pris ombrage et en référa au Préfet. Par retour du courrier, le Préfet demanda au maire « de rappeler à cet agent qu'il ne saurait porter les insignes distinctifs de fonctions municipales ou autres charges publiques sous peine d'être poursuivi en application de l'art. 259 du Code Pénal. ». Le bedeau obtempéra et l'affaire s'arrêta là.

Le dernier « suisse » d'église de Wintzenheim était M. Emile Zehler, décédé tragiquement lors de l'incendie de la rue de la Victoire le 12 janvier 1945.

#### Sources :

Archives Départementales du Haut-Rhin 4M54  
Délibérations du Conseil Municipales 1856 février.

Photo Coll. Guy Frank – Société d'Histoire de Wintzenheim – M.-Claude Isner

La Société d'Histoire de Wintzenheim souhaite enrichir ses archives et manque de documents ou d'archives personnelles concernant les habitants de Wintzenheim. Si vous êtes en possession de documents anciens : contrats de vente, ou autres actes patrimoniaux, photos d'associations, ou cartes postales anciennes, vous pouvez si vous le souhaitez prendre contact avec la SHW qui numérisera et archivera ainsi ces précieux documents.

Ceux-ci seront alors soigneusement classés et consignés, et deviendront les témoins d'une époque pour les générations futures. La SHW vous en remercie par avance.

[contact@shw.fr](mailto:contact@shw.fr)



Acte  
2

## SOYONS CONSOM'ACTEURS : GESTION DES DÉCHETS

Ce que nous consommons, la façon dont nous achetons et notre comportement au quotidien jouent un rôle important sur la quantité de déchets que nous générons.

La quantité de déchets ménagers a diminué de 40 kilos par habitant au niveau de l'agglomération, entre 2011 et 2017. Mais nous produisons toujours plus de 500 kgs, de déchets par an et par habitant.

Moins jeter, c'est possible ! Mettre aux ordures ménagères les épluchures, restes de repas, papiers et cartons n'est que pur gaspillage. Ce sont des ressources ré-exploitable. Leur incinération participe au réchauffement de la planète. Mais au-delà du recyclage et du tri sélectif, qui ont leurs limites, des gestes de bon sens donnent des résultats. En réduisant ses déchets à la source, on peut faire diminuer sa poubelle de moitié.

Les emballages jetables constituent près de 30 % du poids de nos poubelles. De plus en plus de commerçants

acceptent vos contenants personnels, pensez-y ! Et n'oubliez pas les bouteilles consignées !

Et pour les produits du quotidien (lingettes nettoyantes, essuie-tout, cotons démaquillants, protections hygiéniques, couches...), des alternatives existent.



Enfin, nous avons souvent perdu l'habitude de réparer nos vêtements ou nos objets abîmés. Des repairs cafés émergent un peu partout et peuvent redonner une seconde vie à vos objets. Pour information, on trouve un repair café à la MJC du Cheval Blanc ; Colmar Agglomération propose des ateliers gratuits sur le même thème.

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !



Dominique HEROLD,  
Conseiller municipal délégué  
à l'environnement et au cadre de vie

## L'ASSOCIATION ZÉRO DÉCHET COLMAR CENTRE ALSACE



Née en 2018, l'Association Zéro Déchet Colmar Centre Alsace, domiciliée à Wintzenheim, a pour but de sensibiliser particuliers, professionnels et politiques à la réduction des déchets. Ses bénévoles présentent sur leurs stands des solutions concrètes pour réduire ses déchets et proposent des ateliers pour apprendre de nouveaux savoir-faire et changer ses habitudes. Retrouvez-les au marché de Noël !

Grâce à l'opération « Mon Commerçant Zéro Déchet » lancée fin

2019 en partenariat avec Colmar Agglomération, vous retrouverez sur le site web de l'association (<https://zdcca.fr>) les coordonnées de commerçants agissant en faveur de la réduction des déchets. Ils sont identifiables grâce au sticker « bocal » apposé sur leur vitrine.

L'association a beaucoup de projets en cours et recherche des bénévoles, n'hésitez pas à écrire à [contact@zdcca.fr](mailto:contact@zdcca.fr) si vous voulez nous aider à changer le monde, un déchet à la fois !

## Sondage sur l'extinction nocturne de l'éclairage public

Alors que la transition énergétique est d'actualité, l'éclairage public est l'objet d'un important débat communal.

La municipalité envisage d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin, sur l'ensemble de la commune.

L'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit présente l'avantage d'être un dispositif simple, fiable et bon marché pour engendrer des économies d'énergies et financières.

Cette solution présente également l'avantage de limiter l'impact de la lumière artificielle sur l'environnement nocturne et d'améliorer le respect des rythmes écologiques, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore.

Votre avis nous intéresse !

**Pour répondre au sondage, RDV sur le site [www.ville-wintzenheim.fr](http://www.ville-wintzenheim.fr) jusqu'au 15 décembre 2019.**

## DE NOUVEAUX COMMERCES

**Louk'sports**, magasin d'équipements sportifs pour particuliers, clubs et collectivités a ouvert 40 rue Clemenceau à Wintzenheim. Il vous accueille du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 Le samedi de 9h à 12h.

**Contact : 03 89 86 01 95**

**Hans et associés**, cabinet d'experts comptables, réviseurs aux comptes, a ouvert 44 Route de Colmar (anciennement le Capri).

**Contact : 03 89 20 47 65**

# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 26/06/2019

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Installation d'une nouvelle conseillère municipale
3. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 15 mars 2019
4. Adoption du Plan Local d'Urbanisme de Wintzenheim
5. Avis sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
6. Cession de voirie du lotissement Der Kleb et intégration dans le domaine public
7. Cession de voirie du lotissement Le Parc Haussmann et intégration dans le domaine public
8. Acquisition de la parcelle 319 section 57 située rue du Merle
9. Annulation de la délibération concernant le Projet Urbain

Partenarial avec Monsieur SCHOECH

10. Approbation de la Délégation de co-maîtrise d'ouvrage pour la création de l'accès piéton au pôle médical de Logelbach
11. Motion d'opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF à la place de la commune
12. Motion sur l'avenir de la ligne SNCF Colmar-Metzeral
13. Rapport d'activité 2018 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin
14. Rapport d'activité 2018 de la DSP du multi-accueil Pom' de Reinette par Enfance pour Tous
15. Rapport d'activité 2018 de la DSP du service périscolaire et de l'accueil de loisirs par les PEP Alsace
16. Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de Colmar Agglomération dans le cadre d'un accord local
17. Adoption de la gratuité des locations de salles pour

les candidats aux élections municipales

18. Attribution de l'actif net de l'Association de Tourisme et d'Animation de Wintzenheim suite à sa dissolution
19. Demande de fonds de concours auprès de Colmar Agglomération pour la construction du pôle médical à Logelbach
20. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de l'école de musique de Wintzenheim
21. Attribution d'une subvention exceptionnelle à Appona 68
22. Attribution d'une subvention exceptionnelle à la communauté de paroisses des Sarments du Hohlandsbourg
23. Modification du tableau des effectifs
24. Informations
  - Autorisations d'urbanisme
  - Manifestations
  - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

## SÉANCE DU 27/09/2019

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2019
3. Rapport d'activités 2018 de Colmar Agglomération
4. Avis sur le Programme Local de l'Habitat arrêté de Colmar Agglomération
5. Reconduction du droit de préemption urbain
6. Reconduction de la déclaration préalable pour les ravalements de façades
7. Instauration du permis de démolir
8. Instauration de la demande d'une déclaration préalable pour les clôtures

9. Création d'une servitude de cour commune sur la parcelle 113 section 25
10. Acquisition de la parcelle n°155 section 25 à Logelbach
11. Acquisition des parcelles 338 à 357, 373, 381, 389, 397, 405, 616 et 625 section 30
12. Convention d'occupation des salles à Arthuss avec la communauté évangélique l'Assemblée de Dieu
13. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Sprochrenner
14. Modification du tableau des effectifs
15. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables - budget principal
16. Co-garantie au profit de Centre-Alsace Habitat pour 3 177 915 € - Contrat de prêt n°95940

17. Co-garantie communale au profit de Centre-Alsace Habitat pour 1 002 303 € - Contrat de prêt n° 95989
18. Co-garantie communale au profit de Pôle Habitat Colmar - Centre-Alsace OPH pour 2 531 000 € - Contrat de prêt n°96537
19. Co-garantie communale au profit de Pôle Habitat Colmar - Centre Alsace - OPH pour 1 671 000 € - Contrat de prêt n°99052
20. Motion pour la dépollution du site du lindane
21. Motion concernant ENEDIS et la pose des compteurs Linky
22. Informations
  - Autorisations d'urbanisme
  - Manifestations
  - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.



# Parole aux groupes

## GRUPE "ÉCOUTER, ÉCHANGER, ENTREPRENDRE"

Savez-vous que le code électoral français encadre la communication institutionnelle en période pré-électorale ? Tous les élus sont tenus de respecter une stricte neutralité à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Mais il n'est pas interdit de mener une réflexion sur l'expression de la démocratie, un terme utilisé trop souvent au détriment de son sens premier.

Dans les démocraties occidentales, les gouvernants sont choisis par des élections libres, le pouvoir s'exerce par les élus de la majorité, et l'opposition a toute liberté de critiquer, de surveiller l'action des élus majoritaires et de proposer d'autres solutions. Certes, il plaît à certains d'user de la liberté de critiquer. Mais quid de celle de proposer ? Souvent absente, inexistante, manquante... Et que dire de l'acharnement à propager de fausses informations, de choisir sciemment de ne pas participer aux discussions : par volonté de nuire, par indifférence, par manque d'idées... ? Que penser des affirmations postées sur les réseaux sociaux, qui tolèrent seules les remarques favorables ?

Voilà l'écueil majeur empêchant le bon exercice de la démocratie, si chère à tous : l'intolérance, l'esprit de revanche, l'ego, alors qu'elle pourrait bénéficier de l'expertise de chacun, dans la confrontation constructive des idées et des propositions, dans un monde idéal bien sûr.

Nous ne sommes pas dans un monde idéal, il faut composer au mieux avec les plans de carrière de chacun, rester objectif et vigilant.

Belles Fêtes à tous.

*Pour le Groupe : Valérie HAIDAR*

*Membres du groupe : Serge NICOLE, Lucette SPINHIRNY,*

*Denis ARNDT, Valérie HAIDAR,*

*Daniel LEROY, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL,*

*Dominique SCHAFFHAUSER, Ludovic CAMPITELLI,*

*Dominique HEROLD, Carine NÄGL, , Marianne GEBEL,*

*Daniel BRUNSTEIN, Mireille PELE, Patricia JAEGLER,*

*Marie-Jeanne BASSO, Jean-Marc KEMPF, Isabel*

*FREUDENREICH, Sébastien LABOUREUR, Frédérique*

*MACQUET, Emmanuel AQUINO, Mireille WEISS, Benoit*

*FREYBURGER, Pascale CAZAURAN.*

## GRUPE "CAP SUR L'AVENIR"

Quel résultat après deux mandats : investissements pharaoniques (chaque fois au double du prix de ce qui a été annoncé) on a bradé tous nos biens, des frais de fonctionnement qui dérapent (augmentation de la masse salariale de plus de 30 %, etc.) augmentation des taxes, du prix de l'eau, des emprunts, ce que nous coûte la construction des logements sociaux ainsi que l'obligation d'offrir nos terrains et sacrifier nos aires de jeu.

Un plan local d'urbanisme qui pénalise l'avenir de notre commune et va à l'opposé de l'écologie et de l'environnement, plusieurs plans de circulations qui aggravent la situation et biens d'autres...

Cette municipalité nous a par son règlement intérieur entièrement muselé, interdit de participer aux commissions et de s'exprimer en conseil municipal. Ce n'était pas une assemblée démocratique, mais une véritable dictature.

*Pour le groupe : Guy DAESSLE*

*Membres du groupe : Dominique CHERY, Guy DAESSLE,*

*Didier SCHERRER, Dominique MULLER-BERGMANN*

## CLAUDE KLINGER-ZIND, CONSEILLER INDEPENDANT

Les sourires et la jovialité cachent une dérive du pouvoir qui consiste à prendre les décisions seul sans vision, sans réflexion, sans maîtrise des dépenses et surtout sans discussion, pour preuve; j'ai été exclu des groupes de travail pour seule raison, donné par M le Maire, d'avoir quitté son groupe. Ce qui a des conséquences sur notre quotidien et notre avenir: aménagement de la ville, fiscalité. Très Joyeux Noël à tous!

*La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.*

# AGENDA

## Sorties

29.11, 14-19h 30/11 et 1/12, 10h-19h	<b>MARCHÉ DE NOËL</b> Inauguration à 10h le 30.11 Halle des Fêtes et Place des Fêtes	
30.11 à 20h30	<b>«ADORAMUS TE»</b> Choeur DeSiDeLa Eglise Notre-Dame de l'Assomption	
1.12 à 16h	<b>« CHANTONS NOËL »</b> Neuf de chœur Eglise Notre-Dame de l'Assomption	
3.12 à 20h	<b>CONCERT DU CHOEUR DE MOSCOU</b> Eglise Saint-Laurent	
4.12 à 20H	<b>MUSIQUE VIENNOISES, TZIGANES ET TANGOS</b> Odéon Orchestra Auditorium de l'Arthuss	
6.12 à 20H30 8/12 à 15h	<b>REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES «AU BAL MASQUÉ OLÉ OLÉ»</b> Sigo'Planch Auditorium de l'Arthuss	
07.12 à 16h	<b>«LE RENNE AU NEZ ROUGE»</b> De l'École de Musique et de Danse Salle Laurentia	
07.12 à 20h	<b>CONCERT DE LA SAINTE-BARBE</b> De la Clique des Sapeurs Pompiers d'Altkirch Eglise Saint-Laurent	
11.12 à 20h	<b>SPECTACLE « HAUT LES FILLES À L'HEURE DE NOËL »</b> De 5 <sup>ème</sup> avenue Auditorium de l'Arthuss	
13.12 à 20h	<b>CONCERT DE NOËL POUR DEUX TROMPETTES</b> Denis Hummel et Stéphane Bridel Eglise Saint-Laurent	
14.12 à 16h	<b>CONCERT « SUIVONS L'ÉTOILE ! » DES PETITS CHANTEURS DE SAINT-ANDRÉ</b> Amis de la Chapelle Herzog Eglise Notre-Dame de l'Assomption	
15.12 à 16h	<b>CHAMPS D'HARMONIE</b> De l'Harmonie du Hohlandsbourg Eglise Notre-Dame de l'Assomption	
15.12 à 20h	<b>CONCERT «SCROOGE»</b> De l'École de Musique et de Danse Auditorium de l'Arthuss	
23.12 à 15h	<b>CONCERT JEUNE PUBLIC «NÉO NOËL»</b> Auditorium de l'Arthuss	
31.12 à 20h	<b>BAL DE LA SAINT-SYLVESTRE</b> de l'ASW Salle Laurentia	

5.01 à 17h	<b>« LE TEMPS DE NOËL »</b> La Chorale Laurentia et l'Ensemble des Mandolines de Guebwiller Eglise Notre-Dame de l'Assomption	
8.01 à 20h	<b>CONCERT COOL JAZZ</b> de Jazz Legacy Auditorium de l'Arthuss	
11,18,25/01 à 20h15 19,26/01 à 14h30	<b>THÉÂTRE ALSACIEN «E FRACK VOLL FRICK»</b> De la chorale Laurentia Salle Laurentia	
12.01	<b>FÊTE DES AÎNÉS</b> Gymnase Tomi Ungerer	
5.02 à 20h	<b>CONCERT JAZZ SWING</b> Diven Reinhardt Trio Auditorium de l'Arthuss	
08 et 9.02	<b>SALON DU MIEUX-VIVRE E BIEN-ÊTRE</b> Halle des Fêtes	
19.02 à 15h	<b>CINÉ-CONCERT JEUNE PUBLIC «CARTOON DUO»</b> Auditorium de l'Arthuss	

## Commémorations

8.12	<b>CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE</b> des Sapeurs Pompiers Cour de l'école Dame Blanche
2.02 à 16h30	<b>COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION</b> Monument aux Morts de Wintzenheim

## Vie Politique locale

20.12 à 19h30	<b>RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> Salle du Conseil
19.12 et 13.02 à 18h30	<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> de Colmar Agglomération Salle des Familles à Colmar

## Solidarité

2.12 de 16h à 19h30	<b>DON DU SANG</b> Salle Tomi Ungerer
7 et 8.12	<b>BOURSE AUX VÊTEMENTS</b> de l'école Dame Blanche Halle des Fêtes
11.02 de 16h à 19h30	<b>DON DU SANG</b> Salle Laurentia



Découvrez les paysages du territoire au travers de promenades à pied et à vélo. « Territoire en balade » propose de découvrir des circuits de balades familiales au départ des 6 communes du Canton. Flyers disponibles en mairie et à l'Arthuss.



**MAIRIE DE WINTZENHEIM**

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim  
Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95  
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr  
Site web: www.ville-wintzenheim.fr  
Horaires d'ouverture:  
Lundi 8h-12h00 et 13h30-18h  
Mardi 8h-14h30  
Mercredi 8h-12h et 14h-17h  
Jeudi 8h-12h00 et 14h-19h  
Vendredi 8h-12h

**MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH**

2 rue de la Gare 68124 Logelbach  
Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69  
E-mail:mairie.annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr  
Heures d'ouverture :  
Jeudi 14h-19h

**URGENCES**

Samu : 15  
Gendarmerie : 17  
Pompiers : 18  
Gendarmerie de Wintzenheim  
6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

**POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS**

Tél : 03 89 27 94 97  
E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

**DÉFIBRILLATEURS**

Deux appareils sont installés dans la commune :  
- l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre  
- l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

**GAZ**

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

**COLMARIENNE DES EAUX**

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

**ENEDIS**

Tél. : 09 69 39 33 04 du lundi au samedi de 8h à 21h. Dépannage : 09 726 750 68.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

**URGENCES RMACTW**

Du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h - Mairie –Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98  
En dehors de ces horaires, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

**ORDURES MÉNAGÈRES**

La collecte en est assurée  
- le lundi pour les bio déchets  
- le jeudi pour les déchets traditionnels  
Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.

RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

**DÉCHETTERIES**

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :

- d'avril à septembre, du lundi au samedi de 9h à 19h ; le dimanche de 9h à 12h30.
- d'octobre à mars, du lundi au samedi de 9h à 18h ; le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.

Numéros de téléphone utiles :

- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30
- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

**Pensez à emporter votre carte d'accès  
aux déchetteries**

**COLLECTE DE VERRE ET PAPIER**

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

**COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX**

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

**SERVICE SOCIAL****Pôle gérontologique**

concerne les personnes de plus de 60 ans  
2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER  
Sur RDV :  
Tél. : 03 89 30 23 16  
Fax : 03 89 77 47 03  
E-mail : gerontomunster@cg68.fr

**Centre médico-social**

19 rue Clemenceau  
68920 WINTZENHEIM  
Tél. : 03 89 27 05 98

**LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES****À Wintzenheim**

École Maternelle "Arc-en-Ciel"  
1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11  
Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire "La Dame Blanche"

Rue des Prés - Tél. : 03 89 27 49 02  
Directeur : M. JARDY

**À Logelbach**

École Maternelle "Les Nénuphars"  
9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11  
Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire "Les Cèdres"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17  
Directrice : Mme MIDON

**LE COLLÈGE PRÉVERT**

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM  
Tél. : 03 89 27 02 03  
Principal : M. ROQUE

**LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"**

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH  
Tél. : 09 54 29 15 57  
Directrice : Mme MANROUBIA

**LE PÉRISCOLAIRE "LA RÉCRÉATION"**

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM  
Tél. : 03 89 27 28 23  
E-mail : larecreationwintz@orange.fr  
Responsable : Mme BLONDET  
9 rue Herzog 68124 LOGELBACH  
Tél. : 03 89 87 33 81  
E-mail : larecreationlog@orange.fr  
Directrice : Mme CHARNEY-BRINGEL remplacée actuellement par Mme Perrine BOURSE

**LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSECM**

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM  
Tél. : 03 89 27 25 40  
E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr  
Responsable : Mme BAUDOUIIN



*Bonnes Fêtes  
de Fin d'Année*